

Discours de M. Camdessus à Francfort . . .

Réforme du système financier et rôle du FMI dans la réduction de la pauvreté

Voici des extraits d'un discours prononcé le 11 octobre dernier par Michel Camdessus, Directeur général du FMI, à la Fondation Konrad Adenauer à Francfort. Le texte intégral est disponible sur le site du FMI (www.imf.org).

Il est généralement admis que c'est dans le domaine des relations financières que la mondialisation a le plus influé sur nos vies. Les marchés financiers sont maintenant très intégrés, avec des avantages indéniables pour les économies les mieux gérées. À deux reprises cependant, les économies plus vulnérables ont été exposées à une crise grave, aux conséquences dramatiques sur le plan financier et humain.

Ces deux crises — la crise mexicaine de 1994–95 et la crise asiatique, dont nous sommes juste en train de sortir — pourraient être considérées comme les deux premières du nouveau millénaire. Mais à quelque chose malheur est bon : chaque crise permet de mettre en évi-

dence des vulnérabilités que la communauté internationale n'avait pas identifiées jusque-là.

Vulnérabilités mises à jour par les crises

Ces crises ont dévoilé nombre de déficiences d'un système financier international conçu à une époque où le secteur public était omniprésent. Avec la croissance soutenue et l'intégration croissante des marchés de capitaux au cours des dix dernières années, c'est le secteur privé qui occupe une position prépondérante, peut-être dominante, tant parmi les créanciers que parmi les débiteurs. Les opérateurs des marchés internationaux se sont largement diversifiés. Et le secteur privé intérieur — banques et entreprises — est généralement un acteur bien plus important, d'où l'apparition de nouvelles formes de tensions. Du côté des débiteurs, les politiques économiques et institutions nationales (voir page suivante)

Le FMI approuve une aide d'urgence après le tremblement de terre en Turquie

Dans un communiqué de presse publié le 13 octobre, le FMI annonce qu'il a approuvé en faveur de la Turquie une aide d'urgence d'un montant de 361,5 millions de DTS (environ 501 millions de dollars) à l'appui des efforts déployés par le gouvernement pour limiter les effets négatifs du tremblement de terre dévastateur du 17 août dernier. Ce montant est disponible im-

médiatement. L'appui financier du FMI complète l'aide généreuse de la communauté internationale qui sera disponible dans les mois à venir.

Voici des extraits de la déclaration de Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, à la suite des discussions du Conseil d'administration.

«Les administrateurs expriment leur plus profonde sympathie pour le peuple turc après le tremblement de terre dévastateur qui a frappé la région de Marmara, causant d'immenses souffrances humaines et d'énormes dégâts matériels. Ils estiment que l'aide du FMI aidera à compléter les ressources dont la Turquie a besoin pour mener à bien la reconstruction et satisfaire les besoins de financement immédiats liés aux secours et à la reconstruction, tout en assurant un niveau adéquat de réserves.

«Les administrateurs félicitent les autorités pour leur bonne gestion de la crise jusqu'à présent, qui a été bien reçue par les marchés. Certes, les autorités ont naturellement concentré leur attention sur la nécessité immédiate d'atténuer l'impact du tremblement de terre, mais il est encourageant, jugent les administrateurs, que leur réaction se soit inscrite dans un cadre d'action global orienté vers la consolidation des finances publiques et la réduction de l'inflation. Ces mesures témoignent de la détermination permanente des autorités à poursuivre des politiques macroéconomiques et structurelles saines, en dépit des graves problèmes auxquels elles font face actuellement. (voir encadré de la page suivante)



À Gölcük (Turquie), une pelleteuse enlève les restes de bâtiments détruits.

Sommaire

337
M. Camdessus :
réforme et pauvreté

337
Aide d'urgence
pour la Turquie

Assemblée annuelle
340
Déclarations
des gouverneurs

343
Programme
de séminaires

345
Conférence
Per Jacobsson

345
Sur le site Internet

346
International
Economic Policy
Review

347
Communiqué de presse
Djibouti

347
Publications récentes

348
Le FMI félicite
M. Mundell

348
Principaux taux du FMI

348
Utilisation des
ressources du FMI

349
Séminaire sur
la dette africaine

351
Accords du FMI

(suite de la première page) ont révélé des faiblesses dans plusieurs domaines : systèmes financiers, gestion et transparence du secteur public et des entreprises, divers aspects de la politique macroéconomique. Mais il faut aussi reconnaître que les crises n'ont pas été le fait uniquement de ces pays. De mauvaises décisions d'investissement des créanciers extérieurs, fondées sur une évaluation inadéquate du risque, ont joué un rôle aussi. Du côté officiel, on a observé des déficiences dans le suivi et le contrôle des marchés de capitaux et des institutions qui y opèrent. C'est ainsi que les risques ont pu s'accumuler au point de menacer la stabilité financière mondiale.

Bref, il faut tirer trois grands enseignements des crises de ces dix dernières années :

- la règle d'or de la transparence;
- l'impératif universel de la bonne gestion pour les secteurs privé et public;
- l'importance de la relation triangulaire entre la solidité monétaire, une croissance de qualité et la réduction de la pauvreté.

Nouvelle architecture monétaire et financière

L'objectif des travaux de la communauté internationale sur la réforme de l'architecture du système monétaire et financier international est d'établir un système financier international plus solide qui facilite la libre circulation — ordonnée — des capitaux internationaux et qui repose sur des systèmes nationaux solides et une formulation prudente et transparente de la politique macroéconomique. Ce système favorisera la transparence par le

biais de normes et codes de conduite reconnus universellement. En outre,

- il contribuera à la solidité du secteur financier, sur la base de bonnes pratiques de réglementation et de contrôle;
- il cherchera à établir de bonnes relations entre les secteurs privé et public, où chacun assume pleinement ses responsabilités, notamment dans la prévention et la résolution des crises financières;
- il visera à mettre en place des marchés de capitaux ouverts et intégrés, tandis que chaque pays libéralisera de façon ordonnée et bien échelonnée les mouvements de capitaux;
- il veillera à ce que les institutions financières internationales et les autres organismes soient adaptés et renforcés pour pouvoir jouer pleinement leur rôle dans un monde en évolution.

Pour le FMI, c'est clair : les codes dont nous sommes responsables en totalité ou en partie — diffusion des données, transparence des politiques budgétaire, monétaire et financière, contrôle bancaire — sont opérationnels.

Les progrès ont été plus lents dans d'autres domaines où il faut encore dégager un consensus. Premièrement, la participation du secteur privé à la prévention et à la résolution des crises soulève des questions difficiles. Il est compréhensible que l'on souhaite établir des règles qui offrent une approche uniforme pour faire intervenir le secteur privé en cas de crise. Mais l'expérience montre que les circonstances peuvent varier considérablement et qu'il serait difficile et peut-être illusoire de chercher à

Aide d'urgence pour la Turquie

(suite de la première page) «Les administrateurs notent avec satisfaction aussi que les autorités se sont engagées à assurer que tous les programmes de dépenses liés aux opérations de secours seront bien ciblés et gérés de manière tout à fait transparente et responsable.»

Contexte

Le tremblement de terre de Marmara est l'un des plus graves de ces 20 dernières années : 15.600 morts, plus de 25.000 blessés et environ 500.000 sans-abri. Du côté des entreprises, les

magasins et autres petites entreprises ont subi l'essentiel des dégâts et, bien que la production ait été interrompue dans la plupart des grandes entreprises, les dégâts permanents causés à la capacité de production industrielle ont été modestes.

Bien que les estimations des effets du tremblement de terre sur l'économie ne soient pas encore finales, la Banque mondiale estime provisoirement la perte de capital physique entre 3 et 6,5 milliards de dollars. L'impact sur la production est notable, car le tremblement de terre a frappé le cœur économique du pays, qui contribue au PIB à raison de 7 % environ. En 1999, la perte de production due au tremblement de terre pourrait être de l'ordre de 0,5–0,75 %. En 2000, cependant, la croissance dépassera probablement les prévisions de 1–1,25 %, car les efforts de reconstruction stimuleront la demande.

Les autorités demeurent déterminées à atteindre les objectifs budgétaires fixés pour le second semestre de cette année dans le programme suivi par les services du FMI qui a débuté à la mi-1998. Elles ont fait part de leur intention de poursuivre en 2000 et au-delà une politique économique qui conduirait à une désinflation rapide et qui pourrait être appuyée par un accord de confirmation du FMI.

La Turquie est devenue membre du FMI le 11 mars 1947 et sa quote-part est de 964 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars). L'encours des crédits du FMI à la Turquie s'élève actuellement à 103 millions de DTS (environ 143 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/49, 13 octobre

Turquie : principaux indicateurs économiques

	1995	1996	1997	1998	1999 Projections ¹
	(Variation en pourcentage)				
PNB réel	-6,1	7,9	8,2	3,8	-1,5
Indice des prix de gros (glissement annuel)	88,5	77,9	81,8	71,8	53,0
Solde budgétaire consolidé	-3,8	-8,5	-7,5	-7,7	-11,8
Besoins de financement du secteur public	5,6	10,7	10,4	10,7	15,9
Solde des transactions courantes (y compris commerce-navette)	-0,5	-1,3	-1,4	0,9	-0,8

¹Projections révisées des objectifs du programme suivi par les services du FMI, qui tiennent compte des estimations préliminaires de l'impact du tremblement de terre du 17 août.

définir une approche «universelle». Néanmoins, plusieurs cas concrets nous fournissent une certaine jurisprudence, qui aidera la communauté internationale à définir un ensemble de principes en vue de résoudre les crises à un coût moindre que par le passé.

Deuxièmement, quel est le rythme optimal de la libéralisation des mouvements de capitaux et quel devrait être le rôle du contrôle direct des changes? Dans les mois à venir, le FMI examinera des projets d'approche graduelle, qui prennent en compte explicitement la grande variété des contextes nationaux. Une fois un consensus dégagé, il sera possible de relancer le mouvement engagé à l'Assemblée annuelle du FMI à Hong Kong en 1997.

Troisièmement, on en vient au cœur de la mission du FMI — la question des régimes de change. Nous savons très bien que les déficiences des systèmes ou de la politique de change peuvent provoquer ou amplifier une crise. Le débat sur le choix d'un régime reste ouvert. Il est clair que, pour l'instant, la diversité des régimes de change persistera, bien qu'il soit de plus en plus souvent admis que la mobilité accrue des capitaux rend le maintien d'un taux fixe plus difficile du point de vue de la politique économique nationale. En fin de compte, quel que soit le régime adopté, il est essentiel que les données fondamentales soient saines.

Pauvreté, politique sociale et macroéconomie

Il n'est pas nécessaire d'explicitement les risques systémiques posés par la pauvreté généralisée : il convient plutôt d'agir promptement et résolument. Le fait d'accorder davantage d'importance à cette question dans les programmes appuyés par le FMI et la surveillance qu'il exerce est une initiative qui demeure très proche de notre mission fondamentale et de notre expérience de base. En tant qu'institution monétaire — qui met l'accent sur les problèmes macroéconomiques et les réformes structurelles y afférentes —, le FMI a beaucoup appris sur la relation entre des politiques monétaires et économiques avisées, une croissance de qualité et la réduction de la pauvreté. Il est maintenant clairement établi que la stabilité des prix et des déficits budgétaires faibles favorisent la croissance, qui est une condition *sine qua non* et le facteur de loin le plus important de la réduction de la pauvreté.

Des politiques monétaires et macroéconomiques avisées peuvent promouvoir la réduction de la pauvreté. Mais l'on comprend aussi beaucoup mieux aujourd'hui que cette relation marche dans les deux sens. Pour qu'une politique monétaire rigoureuse puisse être maintenue suffisamment longtemps pour éradiquer l'inflation et contribuer à une croissance durable, la lutte contre la pauvreté, l'adoption de filets appropriés de protection sociale et la réduction à terme de graves inégalités dans la répartition des revenus doivent faire partie intégrante de la politique gouvernementale. En légitimant les réformes durables et en suscitant un large appui à celles-ci, une telle politique sociale peut

contribuer dans une grande mesure à créer le cadre politique où une politique monétaire avisée peut et doit déployer ses efforts bénéfiques.

À l'aube du millénaire, la communauté internationale a pris une décision importante pour alléger la charge de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) en renforçant substantiellement l'Initiative en faveur des PPTE. Notre but est d'aider les pays — tandis qu'ils opèrent des réformes, stabilisent leur économie et reçoivent une aide internationale, notamment un allègement de la dette très concessionnel — à canaliser les bénéfices là où ils sont le plus nécessaires, c'est-à-dire dans la lutte contre la pauvreté.

Quel est le rôle du FMI dans tout cela? La relation entre la croissance et le développement social a été définie trop vaguement jusqu'à présent dans nos activités, même si pendant longtemps les programmes appuyés par le FMI ont inclus explicitement des éléments sociaux. Il était temps de faire un grand pas en avant. Nous avons donc aussi un programme chargé à exécuter.

À cet égard, nous avons déjà transformé notre facilité concessionnelle d'ajustement structurel renforcée en facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, en plus de nouvelles mesures visant à réduire la dette, à établir un lien explicite avec la réduction de la pauvreté et à renforcer la coopération avec la Banque mondiale. Cette relation avec la Banque mondiale sera essentielle, car c'est la Banque, et non le FMI, qui dispose des compétences pour aider les pays à mettre en place leurs services sociaux. Les stratégies de réduction de la pauvreté, un élément central de notre nouvelle facilité, permettront de coordonner les apports des organisations internationales — Banque mondiale, Nations Unies et autres donateurs — et de la société civile dans les pays concernés pour aider les gouvernements à atteindre les objectifs sociaux généraux, tout en permettant au FMI de se concentrer sur les domaines où il bénéficie d'un avantage comparatif.

Les autres opérations de prêt non concessionnelles ou, plus généralement, notre dialogue avec les pays membres dans le cadre de la surveillance devraient-ils aussi mettre l'accent sur la pauvreté et la politique sociale? Question encore sans réponse, mais je ferai deux observations à ce sujet. Chaque pays est exposé à la pauvreté au moins dans une certaine mesure. Dans les pays les plus pauvres, la pauvreté peut avoir des conséquences macroéconomiques, car elle nuit à la cohésion sociale et empêche la population de participer aux activités productives. À l'autre extrême, notamment dans les pays industrialisés, les systèmes de protection sociale peuvent, si la politique économique n'est pas ajustée périodiquement, conduire à une sclérose de l'économie, en réduisant les incitations et en limitant la production potentielle. C'est dans ces domaines, où politique macroéconomique et objectifs sociaux s'entrecroisent, que le FMI a le droit et le devoir d'engager un dialogue avec les autorités en vue d'atteindre ses objectifs prioritaires.

Des signes bienvenus de redressement financier, mais des acquis à consolider

L'économie mondiale montre des signes de reprise après la crise financière des deux dernières années, ont jugé les gouverneurs représentant les 182 pays membres lors de la séance plénière de l'Assemblée annuelle 1999 du FMI et de la Banque mondiale, qui s'est tenue du 28 au 30 septembre à Washington. La plupart des gouverneurs ont toutefois averti qu'il faudra prendre grand soin d'alimenter la reprise, qu'ils jugent fragile. En outre, les gouverneurs ont appuyé unanimement le renforcement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ainsi que du lien entre la réduction de la pauvreté et l'allègement de la dette.

Les gouverneurs ont évoqué dans leurs discours plusieurs autres questions sur lesquelles les deux institutions et leurs pays membres se sont penchés pendant l'année écoulée, notamment le renforcement du système monétaire et financier international, la libéralisation des mouvements de capitaux, le commerce international, les régimes de change et la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale.

Continuité du mouvement de reprise

Selon Svein Ingvar Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, parlant au nom des pays nordiques et baltes, les marchés financiers internationaux sont presque revenus

à la normale pendant l'année écoulée et les perspectives économiques semblent meilleures dans plusieurs régions. Cependant, il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Xiang Huaicheng, Ministre chinois des finances, est du même avis et note que «la situation économique mondiale, quoique en amélioration, ne s'est pas complètement stabilisée». Tous les gouvernements se doivent de continuer

de consolider la reprise et de stabiliser l'économie mondiale. Les pays en développement doivent poursuivre la restructuration de leur économie et le Ministre a engagé vivement les pays industrialisés à accroître les transferts de ressources vers les pays en développement et les importations en provenance de ceux-ci. Pour sa part, le gouvernement chinois a contribué à la reprise de l'économie asiatique en adoptant une politique économique responsable et en maintenant stable la monnaie nationale.

Nombre de gouverneurs ont décrit les risques auxquels la communauté internationale est exposée, notamment l'apparition de pressions à court terme sur les prix à la consommation, dues au renchérissement du

pétrole ces derniers mois, et un ralentissement éventuel de l'économie américaine. Mahfoudh Ould Mohamed Ali, Gouverneur de la Banque centrale de Mauritanie, parlant au nom des gouverneurs arabes, espère que l'Europe et le Japon pourront accélérer suffisamment leur croissance pour compenser tout ralentissement de l'économie américaine. Dans cette optique, Ram Binod Bhattarai, Secrétaire aux finances pour le Népal, a exhorté les pays industrialisés et les institutions financières internationales à se préoccuper davantage de créer un «environnement propice» qui servirait les intérêts des pays les plus pauvres et les moins développés. Yashwant Sinha, Ministre indien des finances, est du même avis. Il estime que ces efforts risquent de ne pas aller assez loin, «en particulier si les préoccupations de longue date des pays en développement ne reçoivent pas l'attention voulue». Il cite, entre autres, la baisse de l'aide, la stagnation des autres flux officiels, l'insuffisance des liquidités internationales en période de tensions financières, le bas niveau des prix des produits de base et l'accès limité de la plupart des pays en développement aux flux de capitaux privés. En conclusion, l'un des principaux défis du prochain millénaire sera de répartir équitablement les bénéfices énormes de la nouvelle révolution technologique.

Lutte contre la pauvreté

Les gouverneurs ont bien accueilli généralement les propositions de modification du cadre de l'Initiative en faveur des PPTE qui visent à renforcer le lien entre l'allègement de la dette et la réduction de la pauvreté, mais nombre d'entre eux ont exprimé leurs préoccupations, notamment à propos du financement. Selon Wolfgang Ruttenstorfer, Secrétaire d'État autrichien, certains détails — notamment le principe de la répartition des charges, les besoins financiers globaux et un plan visant à satisfaire ces besoins — n'ont pas été réglés et pourraient nuire à la crédibilité de cet effort. James Peterson, Secrétaire d'État canadien, craint que le renforcement de l'Initiative en faveur des PPTE ne suffise pas pour réduire la pauvreté. L'Initiative ne doit être qu'un élément d'une offensive beaucoup plus large contre la pauvreté. Les faits ont montré que, pour être efficace, l'aide au



Mahfoudh Ould Mohamed Ali



Svein Ingvar Gjedrem

développement doit être dirigée vers les pays dont les gouvernements mènent une politique économique avisée et sont déterminés à développer et à préserver des institutions solides. Nombre de gouverneurs ont souligné aussi la nécessité de promouvoir la prise en charge des programmes par les pays, en adaptant l'aide aux circonstances propres à chaque pays bénéficiaire. Et surtout, «tous les pays bénéficiaires doivent jouer un plus grand rôle dans la conception de leurs propres programmes de réforme», estime Shah A.M.S. Kibria, Ministre des finances du Bangladesh.

Quant au financement de l'Initiative renforcée en faveur des PPTE, de nombreux gouverneurs ont appuyé le projet du FMI de vendre hors marché une partie de son or. Victor Joy Way, Premier Ministre et Ministre de l'économie et des finances du Pérou, a salué les efforts déployés par le FMI pour trouver une solution créative à ce problème, qui tiendrait compte des intérêts des pays en développement producteurs d'or ainsi que de la nécessité de mobiliser des ressources adéquates pour financer la contribution du FMI à l'Initiative renforcée en faveur des PPTE. Sonakul Chatu Mongol, Gouverneur de la Banque centrale de Thaïlande, a fait part de l'appui de son pays à la vente d'or hors marché. Cependant, la Thaïlande note avec inquiétude, comme d'autres pays en développement, que le financement de l'Initiative renforcée pourrait imposer une charge aux banques multilatérales de développement. M. Mongol a donc engagé vivement les grands pays industrialisés à verser des contributions bilatérales conformément au principe de la répartition équitable des charges.

Renforcement des systèmes monétaire et financier

La plupart des gouverneurs ont noté que de gros progrès avaient été accomplis ces derniers mois dans le renforcement de l'architecture financière internationale et ont félicité le FMI pour ses initiatives. Ils ont salué en particulier la création des lignes de crédit préventives, les évaluations externes de la surveillance et des activités de recherche de l'institution, ainsi que l'élaboration et la publication de règles et normes reconnues universellement. Ils sont convenus que le secteur privé doit être associé à la prévention et à la résolution des crises financières, afin de réduire le risque moral, mais leurs vues divergent quant à la façon d'atteindre cet objectif. Selon Gerrit Zalm, Ministre néerlandais des finances, la stratégie du FMI à cet égard comporte plusieurs risques. Par exemple, «il se peut que l'approche au cas par cas conduise à un traitement inégal des pays et des créanciers». Il admet que chaque crise a ses propres caractéristiques, mais juge nécessaire — au nom de l'équité du traitement — d'établir des principes généraux et des instruments pour faire intervenir le secteur privé dans les crises financières internationales. Victor Khristenko, Premier Vice-Premier

Ministre russe, comprend certes cette volonté, mais il importe de ne pas donner au secteur privé «la fausse idée qu'une décision prise pour un pays ou l'autre deviendra nécessairement une règle», a-t-il noté. Quelques autres gouverneurs étaient aussi d'avis qu'il faut faire preuve de flexibilité, ce qui permettrait de faire prévaloir des solutions sensées.

Masaru Hayami, Gouverneur de la Banque du Japon, a averti que le risque de crise ne peut être évité totalement. Il a donc souligné la nécessité d'envisager des mesures préventives et d'être prêt à les exécuter rapidement si une crise se déclare. «Nous devons nous rappeler qu'aucune mesure de réforme ne peut constituer une panacée pour renforcer le système monétaire international.» Toutes les parties doivent opérer des réformes : les pays à marché émergent, qui sont exposés au risque de crises monétaires; les investisseurs privés, qui investissent dans ces pays; les pays développés, qui sont chargés de mettre en place la réglementation prudentielle qui couvre leurs investisseurs; et le FMI et les autres institutions financières internationales.



Masaru Hayami

Libéralisation des mouvements de capitaux

L'opportunité de la libéralisation des mouvements de capitaux divise les gouverneurs. D'une part, la plupart d'entre eux reconnaissent que la libéralisation du secteur financier stimule la croissance et le développement, mais ils conviennent que le processus doit être prudent et ordonné. Tantely R.G. Andrianarivo, Premier Ministre et Ministre des finances et de l'économie de Madagascar, parlant au nom des gouverneurs africains, a souligné que la libéralisation des mouvements de capitaux doit se faire «dans un cadre macro-économique sain et aller de pair avec le développement et le renforcement de nos systèmes financiers». M. Gjedrem, Gouverneur de la Norges Bank, est favorable à l'idée de donner au FMI «la compétence appropriée pour surveiller le processus de libéralisation».

D'autre part, Dato' Mohamed Mustapa, Ministre malaisien des finances, a noté que, en dépit de fortes critiques, son pays a adopté des mesures sélectives de contrôle des changes en septembre 1998. Il a souligné que les petits pays peuvent être «complètement débordés» par la libéralisation des mouvements de capitaux et doivent être autorisés à procéder à un rythme en rapport avec leur niveau de développement. Selon lui, il est prématuré de rendre le FMI compétent en la matière. M. Khristenko juge que par «libéralisation ordonnée des mouvements de capitaux», on entend l'utilisation avisée de



Dato' Mohamed Mustapa

restrictions et leur assouplissement graduel en phase avec le rythme des réformes économiques. La Russie ne s'oppose pas à l'idée d'une modification des Statuts du FMI, mais la libéralisation des mouvements de capitaux ne doit pas devenir une condition d'accès aux ressources de l'institution.

Commerce international

La participation au commerce international est l'un des moyens de faciliter l'intégration d'un pays dans l'économie mondiale, estime Antonio de Sousa Franco, Ministre portugais des finances. Jean-Claude Trichet, Gouverneur de la Banque de France, a noté que l'intégration régionale est nécessaire aussi parce qu'elle est source de stabilité politique, de convergence et de pression morale parmi les gouvernements. Elle donne aux économies régionales une masse critique dans l'économie mondiale et facilite l'intégration mondiale. Dans l'optique du

de l'Organisation mondiale du commerce, certains gouverneurs ont noté qu'il faut en priorité assurer l'accès permanent des principales exportations des pays en développement aux marchés de l'Union européenne et des autres pays industrialisés.

Mohamed A. Beit Elmal, Secrétaire du Comité populaire général des finances de la Libye, craint que la liberté de circulation des biens, des services, du travail, du capital et de l'information découlant de la mondialisation permette à quelques pays et entreprises de monopoliser le commerce international des biens et services. Il estime que, sans réglementation ni contrôles, les pays en développement seront incapables de concurrencer les pays industrialisés et seront transformés en marchés de consommation pour les produits des pays industrialisés.

Régimes de change

Plusieurs gouverneurs ont soulevé la question des régimes de change. Étant donné la mondialisation accrue et le rôle des systèmes et des politiques de change dans les crises financières récentes, ils ont reconnu l'importance de la stabilité des taux de change pour assurer un développement économique robuste.

M. Gjedrem (Norvège) et M. Joy Way (Pérou) ont noté que le choix d'un régime de change dépend de la situation économique du pays concerné. M. Joy Way a signalé que les expériences des pays de son groupe ont démontré que le facteur le plus important était la conformité entre la politique économique et le système de change choisi.

Selon Giuliano Amato, Ministre italien du Trésor, du budget et de la planification économique, le FMI devrait aider les pays à mettre en place le régime de change le plus approprié et des politiques d'accompagnement. M. Hayami (Japon) est d'avis que «le FMI devrait fournir des conseils appropriés en la matière par le biais des programmes qu'il appuie et de ses activités de surveillance».

Collaboration Banque mondiale-FMI

Nombre de gouverneurs ont salué le renforcement de la coopération entre les deux institutions, qui, selon Levon V. Barkhoudarian, Ministre arménien des finances, «peut profiter largement à la prospérité économique des pays concernés». D'autres gouverneurs sont convenus que la coopération est non seulement souhaitable, mais aussi vitale. Charlie McCreevy, Ministre irlandais des finances, a proposé que les deux institutions renforcent leur coopération entre elles; avec d'autres organismes dans les domaines économique, social et politique; avec les autorités des pays membres et avec un large échantillon de la société civile, en particulier dans les pays qui appliquent un programme. Tout en reconnaissant l'intérêt d'une collaboration étroite entre le FMI et la Banque mondiale, plusieurs gouverneurs ont noté que les deux institutions avaient des missions différentes et qu'il fallait veiller à ne pas embrouiller les responsabilités fondamentales de chacune.

Les gouverneurs se sont penchés aussi sur le débat concernant l'avenir des institutions de Bretton Woods. Selon M. Ruttenstorfer, Secrétaire d'État autrichien, il serait regrettable que ce débat conduise «à l'affaiblissement ou à la disparition d'un cadre international efficace de coopération dans le domaine financier et le développement». La plupart des gouverneurs ont salué la transformation du Comité intérimaire du FMI en Comité financier et monétaire international, qui, à leurs yeux, renforcera la gestion du FMI, améliorera son fonctionnement et le rendra plus efficace.

Enfin, nombre de gouverneurs ont évoqué les catastrophes naturelles et les conflits politiques récents, dont les événements au Timor oriental, la crise au Kosovo et le tremblement de terre en Turquie. Ils ont exprimé leur préoccupation devant les énormes défis présentés par ces événements, ont salué l'aide et la coopération de la communauté internationale à ces occasions et ont appelé à une aide humanitaire dans les crises en cours.

Elisa Diehl



Mohamed A. Beit Elmal



Charlie McCreevy

Photographies : Sergeï Chirikov (AFP), page 337; Denio Zara, Padraic Hughes et Pedro Marquez (FMI), pages 340-344 et 346; Agence Reuters, page 348; Ambassade du Botswana, page 349; Simon Maina (AFP), page 352.

Échange de vues entre le secteur privé et des fonctionnaires nationaux et internationaux

Un large éventail de questions importantes pour les économies mondiale et nationales ont été examinées pendant le programme de séminaires qui s'est déroulé parallèlement à l'Assemblée annuelle. Organisés conjointement par le FMI et la Banque mondiale, ces séminaires ont donné à des personnalités du secteur privé l'occasion d'évoquer ces questions avec de hauts fonctionnaires nationaux et des représentants des organisations financières internationales.

Perspectives des flux de capitaux

Le programme a débuté le 25 septembre avec un séminaire sur les perspectives des flux de capitaux internationaux après la crise asiatique. Le premier intervenant, Andrew Crockett, Directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), souligne que des marchés libres et ouverts sont essentiels pour opérer la réforme du système monétaire et financier international. Des flux de capitaux considérables ont créé l'instabilité un peu partout, et il est maintenant crucial de renforcer les systèmes et le contrôle bancaires. Il est tout aussi important d'améliorer la composition des flux. L'investissement direct doit absorber l'essentiel de l'investissement à long terme, les prêts bancaires étant limités à un rôle d'appoint.

Selon Stanley Fischer, Premier Directeur général adjoint du FMI, le secteur privé peut être associé aux opérations de prêt en temps de crise de deux façons : *a priori*, il peut offrir des lignes de crédit préventives et, *a posteriori*, il doit intervenir lorsque les besoins de financement sont tels que les ressources du secteur officiel se révèlent insuffisantes. M. Fischer évoque la situation de l'Équateur, qui doit élaborer un programme d'ajustement vigoureux et résoudre ses problèmes de financement en négociant avec ses créanciers et en adoptant une politique économique avisée.

Arminio Fraga Neto, Gouverneur de la Banque centrale du Brésil, décrit la politique économique saine qui a été menée au Brésil depuis la crise. La crise financière est une réalité de la vie, due aux flux de capitaux à court terme. M. Fraga Neto juge essentiel que les pays poursuivent une politique budgétaire manifestement durable, ajoutant que le flottement contrôlé du taux de change incite à l'euphorie et à la myopie.

Systèmes de change

Dans un séminaire sur les systèmes de change dans les pays à marché émergent, Michael Mussa, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI, énonce deux principes : le régime de change est lié intrinsèquement aux autres aspects de la politique économique d'un pays (en particulier à la politique monétaire), et le meilleur régime doit être déterminé sur la base des résultats à long terme. Le contexte de chaque

pays étant différent, les pays en développement appliquent des régimes très divers. Les régimes de rattachement conviennent aux très petites économies et à celles qui aspirent à participer à une union monétaire ou qui sont en période de stabilisation après une hyperinflation, mais il faut toujours prévoir une stratégie d'abandon parce que le rattachement n'est pas viable à long terme.

Selon Jeffrey Frankel, de l'université Harvard, aucun régime de change n'est parfait dans tous les cas, et il se peut que chaque régime — fixe, flottant ou intermédiaire — convienne à certains pays à certains moments. Il juge que l'expérience récente renforce les arguments en faveur de la dollarisation ou des caisses d'émission, puisque les économies à marché émergent ont appris qu'une politique monétaire indépendante ne constitue pas dans la pratique un instrument utile.



Andrew Crockett
(à gauche)
et Stanley Fischer

Contrôle des opérations en capital

Lors d'un séminaire sur le contrôle des opérations en capital, Zeti Akhtar Aziz, Vice-Gouverneur de la Bank Negara, dit que la Malaisie était en droit d'appliquer ce type de contrôle, car elle n'a pas de problème de balance des paiements, mais affiche des réserves solides et un faible endettement. La stabilité atteinte grâce aux contrôles a permis au pays de mettre en place une politique économique orientée vers la croissance et d'opérer une restructuration financière et, partant, d'accélérer la croissance et d'accroître les réserves.

Dani Rodrik, de l'université Harvard, note que le contrôle des opérations en capital peut compléter utilement les normes et le contrôle bancaires. Puisqu'on ne sait pas grand-chose sur la manière de libéraliser les mouvements de capitaux, il est bon de réserver son jugement sur les contrôles.

Si le contrôle des opérations en capital est peut-être utile dans certains cas, il doit être temporaire et il ne faut pas l'exercer au lieu de prendre les mesures fondamentales appropriées, selon Barry Johnston, chef de la Division de l'analyse de la politique monétaire et de la politique de change. Le contrôle ne sera pas efficace s'il ne s'inscrit pas dans un train de mesures plus large et bien conçu.

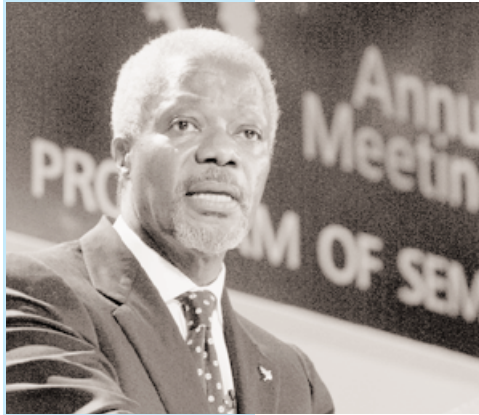
Surveillance des systèmes financiers

De l'avis général, il est nécessaire de renforcer la surveillance et l'évaluation des systèmes financiers et bancaires. Lors d'un séminaire à ce propos, M. Fraga Neto souligne que le Brésil a pris conscience de l'intérêt d'un



Arminio Fraga Neto

système financier robuste et a adopté une approche plus souple qui vise à détecter plus tôt les problèmes potentiels et à s'y attaquer promptement. La banque centrale élabore une stratégie de surveillance fondée sur les signaux et les inférences du système de marché.



Kofi Annan

La stabilité financière permet aux marchés financiers d'éviter les perturbations systémiques, selon Stefan Ingves, Directeur du Département de la monnaie et des changes du FMI. Cela ne signifie pas que les institutions ne peuvent pas être défaillantes; en cas de défaillance, leur assainissement ou liquidation doit être prompt et ordonné. Par essence, le changement est un

long processus, qui pourrait s'inspirer du Code de bonnes pratiques pour la transparence des politiques monétaire et financière qui a été élaboré par le FMI.

Politique économique des pays

Kang Bong-Kyun, Ministre coréen des finances, évoque la reprise en Corée et décrit les progrès dans la restructuration des banques et des entreprises, les droits sociaux et l'ouverture et la libéralisation des marchés. Il faut poursuivre les réformes dans le domaine institutionnel et renforcer la transparence, note-t-il. Il salue le rôle crucial joué par le FMI et la Banque mondiale dans le redressement de l'économie coréenne.

Atiku Abubaker, Vice-Président du Nigéria, appelle énergiquement la communauté internationale à réduire la dette de son pays pour que celui-ci puisse consacrer ses ressources limitées à la lutte contre la pauvreté. Joseph Oladele Sanusi, Gouverneur de la Banque du Nigéria, signale que le gouvernement a maintenant pris conscience de la nécessité de la discipline financière. Grâce à la stabilisation de la situation macroéconomique, il est plus facile pour le Nigéria de collaborer avec les organisations financières internationales.

Dans un débat sur la décentralisation et la réforme en Argentine, Carlos Corach, Ministre de l'intérieur, indique que le processus de réforme a rendu le pays plus compétitif. Il estime que la seule façon de relancer les réformes consiste à offrir un rôle important aux provinces et municipalités dans une approche fédérale. Cette approche est soutenue par Pablo Verani, Gouverneur de la province du Río Negro, selon qui la décentralisation a permis à l'économie d'être plus compétitive.

Réforme du régime de commerce

Plusieurs intervenants ont évoqué les avantages de la réforme du régime de commerce pour les pays en développement. Sylvia Saborio, du Conseil du développement outre-mer, est d'avis que la question la plus importante dans le nouveau cycle de négociations commerciales est l'amélioration de l'accès des pays en développement aux

biens et services. Il faut mieux comprendre les contraintes des pays en développement dans l'exécution de la réforme du régime de commerce, et un traitement différencié est nécessaire pour assurer l'équité.

Les pays en développement pourraient bien être les principaux bénéficiaires de la libéralisation du commerce, estime Clyde Prestowitz (Economic Policy Institute). Il ne pense pas que ce groupe de pays doive bénéficier d'un traitement différent. Pour que le nouveau cycle de négociations soit équitable, estime John Page, Directeur de politique économique à la Banque mondiale, les pays en développement doivent considérer qu'ils ont bien leur place à la table de négociations. Les plus importantes questions pour ce nouveau cycle sont l'agriculture et le protectionnisme déguisé, estime-t-il.

Discours-programmes

Outre les séminaires, le programme prévoyait plusieurs discours-programmes. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, a souligné le besoin urgent de créer quelque 2 milliards d'emplois dans le monde, avec un niveau de productivité suffisant pour maintenir les familles actives hors de la pauvreté. Il demande aux pays en développement de réorienter leur économie vers la création d'emplois, surtout dans l'agriculture, et aux pays industrialisés d'appuyer cet effort en restructurant la dette et en réformant le système financier international.

Hilde Johnson, Ministre norvégienne chargée du développement, estime que la marge de manœuvre réduite des gouvernements est l'un des principaux obstacles au développement et appelle à une révision des relations entre les donateurs et les bénéficiaires. Pour donner un résultat optimal, l'aide au développement doit être bien coordonnée avec les ressources propres des pays bénéficiaires. À cet effet, le mieux est de la faire transiter par les budgets des pays bénéficiaires.

Wole Soyinka, poète nigérian et lauréat du prix Nobel, appelle à une approche plus humaine du développement qui serait moins centrée sur le PNB et davantage sur l'amélioration des compétences dans un cadre propice. Se basant sur l'expérience nigériane, il souligne l'importance d'un changement des mentalités qui s'inscrirait dans un contexte de bonne gestion des affaires publiques et de respect des droits de l'homme.

Alan Greenspan, Président du Conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve américain, a passé en revue les enseignements de la crise mondiale. Il estime que l'une des raisons pour lesquelles les processus d'ajustement habituels n'ont pas fonctionné en Asie et la récession a été pire que prévu est que le système bancaire dominait l'intermédiation financière, sans le soutien de marchés des capitaux bien développés. À ses yeux, il faut de meilleures normes comptables, des procédures de faillite efficaces et un bon gouvernement d'entreprise. En plus de mesures de consolidation du système bancaire, conclut-il, il est important de développer les marchés de capitaux.



Wole Soyinka



Alan Greenspan

Intégration européenne : M. Duisenberg met en garde contre l'euphorie

Le 26 septembre, Willem F. Duisenberg, Président de la Banque centrale européenne (BCE), a donné à Washington la Conférence Per Jacobsson 1999, intitulée «Intégration européenne passée et future, vue d'une banque centrale». En voici un résumé; le texte intégral est disponible sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

L'objectif original de l'intégration — éviter une résurgence des guerres qui ont tellement coûté à l'Europe au début du siècle — demeure aussi valable aujourd'hui qu'il ne l'était il y a cinquante ans, selon M. Duisenberg. Jusqu'à présent, le processus a été essentiellement un succès, mais il faut se garder d'être euphorique. M. Duisenberg indique que le chemin parfois cahoteux de l'intégration a été souvent lié aux cycles conjoncturels et aux grands chocs, que le processus a maintenant atteint un point de non-retour, que la composante politique de l'intégration est encore essentielle et que les politiciens devraient clarifier les objectifs du processus d'intégration.

Il revient à la banque centrale d'indiquer aux participants les conséquences et les risques économiques de certaines mesures d'intégration et de préciser dans quelles conditions ces mesures peuvent être prises sans risque. Il se peut que le rôle de la BCE soit souvent considéré comme un frein, mais, estime M. Duisenberg, c'est peut-être la contribution la plus constructive que les banques centrales peuvent apporter au processus d'intégration.

Une tâche de cette ampleur doit présenter des défis et des chances, souligne M. Duisenberg, qui regroupe les défis de l'Europe en trois grandes catégories : faire de l'euro et de l'Union économique et monétaire (UEM) un succès; faire face à l'adhésion de nouveaux membres; développer le rôle de l'Europe, de la BCE et de l'Euro-système dans le monde.

Le succès de l'euro et de l'UEM

Du point de vue d'une banque centrale, l'Eurosystème doit avant tout établir des antécédents en matière de stabilité des prix. À cet égard, «les actes sont plus éloquentes que les paroles». Les citoyens européens doivent avoir confiance dans leur monnaie et leur banque centrale, et «la BCE doit être perçue comme une institution qui dit ce qu'elle fait et fait ce qu'elle dit».

M. Duisenberg ajoute que la BCE et l'Eurosystème doivent devenir de véritables institutions européennes qui prennent leurs décisions et effectuent leurs analyses à l'échelle de la zone euro. Il souligne qu'il faut mettre l'accent continuellement sur la mission de la BCE en matière de maintien de la stabilité des prix et sur la perspective à moyen terme de cette tâche. Cette mission restera efficace si les avantages de la stabilité des prix continuent d'être appréciés et si cette politique bénéficie d'un large soutien durable.

Les problèmes structurels, notamment le chômage, exigeront des réformes structurelles et celles-ci, avertit M. Duisenberg, seront difficiles du point de vue politique. Il craint que la politique monétaire soit tenue responsable de l'incapacité d'agir dans d'autres domaines, mais il est convaincu que seuls des marchés plus souples permettront à une union monétaire de faire face à des chocs asymétriques. Il est essentiel aussi de réduire les déficits publics ou de dégager un excédent à moyen terme pour laisser opérer les stabilisateurs automatiques et de commencer à s'attaquer au problème du vieillissement de la population européenne.

Outre la conduite de la politique monétaire, la BCE aura d'autres tâches importantes, notamment le maintien de la stabilité financière. Le contrôle bancaire demeure une responsabilité nationale, mais le Traité sur l'Union européenne (UE) prévoit de renforcer les responsabilités de la BCE dans ce domaine. La BCE assumera aussi des fonctions importantes en ce qui concerne l'introduction des billets et des pièces en euro.

Cependant, la stabilité des prix restera toujours l'objectif prioritaire et la BCE devra faire preuve de discernement à cet effet. M. Duisenberg souligne que la BCE accorde une grande importance à l'ouverture, à la transparence et, autant que possible, à la prévisibilité. La BCE sera ainsi plus efficace, plus comptable de son action et mieux en mesure d'utiliser son dispositif de

Sur le site Internet (www.imf.org)

Notes d'information

99/69 : Le FMI achève la revue et approuve une tranche de crédit de 29 millions de dollars pour l'Arménie, 8 octobre

99/71 : M. Camdessus félicite le nouveau Président indonésien après son élection, 20 octobre

Notes d'information au public (NIP)

99/94 : Guinée-Bissau, 8 octobre

99/95 : Finlande, 18 octobre

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière

Nicaragua, 19 août

Bulgarie, 20 août

Jordanie, 28 août

Arménie, 15 septembre

Thaïlande, 21 septembre

Turquie, 29 septembre

Arménie, 6 octobre

Notes d'information au public (NIP). Elles présentent l'évaluation faite par le Conseil d'administration des perspectives et politiques économiques des pays membres. Ces notes, qui comprennent aussi des renseignements généraux sur l'économie du pays membre, sont diffusées — avec le consentement du pays en question — à la suite des consultations au titre de l'article IV et des débats du Conseil d'administration, sur décision de celui-ci.

Lettres d'intention et mémorandums de politique économique et financière. Établis par les pays membres, ces documents décrivent les politiques qu'ils ont l'intention d'appliquer dans le cadre du programme pour lequel ils demandent une aide financière au FMI.

communication externe pour structurer et discipliner ses débats internes.

La nature collégiale de son Conseil des gouverneurs constitue un point de départ important à cet égard. Les décisions sont prises à l'échelle de la zone euro et sont annoncées en bloc. M. Duisenberg regrette que le débat sur la communication se soit concentré jusqu'ici sur la décision du Conseil des gouverneurs de ne pas publier le procès-verbal de ses réunions. Il estime que ses déclarations aux conférences de presse qui suivent ces réunions ne sont pas différentes, sur le fond, de ce que les autres banques centrales appellent procès-verbal. Il défend aussi la décision de la BCE de ne pas publier le détail des votes — ce qui renforce l'engagement de la BCE à prendre des décisions à l'échelle de la zone — ni, pour



M. Duisenberg : Une Europe réussie améliorera la vie de ses citoyens et contribuera à la stabilité mondiale.

l'instant, les prévisions économiques ou d'inflation — par crainte de voir ces dernières se réaliser automatiquement.

«La politique monétaire ne peut pas être conduite isolément», dit M. Duisenberg, selon qui la BCE a besoin d'une bonne assise européenne et d'une prise de conscience par tous les participants que, «en fin de compte, nous sommes tous sur le même bateau». Le sentiment de communauté («cohésion sociale») ne peut et ne doit pas être imposé, mais il peut, «dans une certaine mesure, être inspiré». Cependant, ce processus doit être graduel et spontané.

Adhésion de nouveaux membres

Six pays négocient actuellement leur adhésion à l'UE et à terme à la zone euro, et les négociations avec six autres pays pourraient bientôt commencer. L'accession est une décision politique, estime M. Duisenberg, mais l'arrivée de nouveaux membres aura des conséquences pour la BCE et l'Eurosystème. Il conseille à l'Eurosystème d'adopter une «attitude ouverte et positive» à l'égard des nouveaux États membres et, par la suite, de leur participation au mécanisme de change européen II et de l'adoption de l'euro. L'Eurosystème doit fournir des conseils et de l'assistance technique concernant les réformes structurelles et les politiques économiques de stabilisation qui sont nécessaires pour satisfaire aux critères d'adhésion et de convergence.

Le processus d'adhésion doit prévoir un traitement équivalent pour tous les pays candidats : les critères doivent être objectifs, uniformes et appliqués strictement et efficacement. Mais les situations de départ et les niveaux de transition économique étant différents dans les pays candidats, l'Eurosystème doit pouvoir adopter diverses approches sans compromettre le principe de l'égalité du traitement. Il se peut que ce soit le cas particulièrement en ce qui concerne le calendrier de l'adhésion, la participation au mécanisme de change européen II et les politiques monétaires avant l'adhésion à l'UE.

Rôle dans l'économie mondiale

L'avenir de l'euro — aujourd'hui la deuxième monnaie la plus utilisée dans le monde — sera déterminé par les forces du marché, souligne M. Duisenberg. «Il n'est question ni aujourd'hui ni demain de contester la position du dollar ou de toute autre monnaie.» Il note cependant que le maintien de la stabilité des prix renforcera quasi automatiquement le rôle international de l'euro.

La politique monétaire de l'Eurosystème exclut de fixer des objectifs ou des zones-objectifs implicites ou explicites vis-à-vis d'autres monnaies, mais elle n'est pas indifférente, remarque M. Duisenberg, à l'évolution des taux de change. Considéré comme un indicateur important en puissance de la politique monétaire, le taux de change effectif de l'euro est surveillé. Plus généralement, l'Europe doit viser à devenir un partenaire plus solide dans la coopération internationale et, dans la mesure du possible, à parler d'une seule voix et à résister à la tentation d'adopter une attitude exclusivement introspective.

En fin de compte, l'Europe doit relever tous ces défis simultanément, note M. Duisenberg, mais elle peut le faire avec succès si elle définit clairement ses objectifs et fait preuve de flexibilité pour les atteindre. Des efforts substantiels et la volonté de nombreuses personnes et institutions seront nécessaires, mais une Europe réussie, conclut-il, améliorera la vie de ses citoyens et contribuera à la stabilité mondiale. ■

Nouvelle série de documents du FMI

Le FMI a publié récemment le premier volume d'une nouvelle série, *International Economic Policy Review*, qui met à la disposition du grand public une sélection de documents préparés par les services du FMI. Cette série, publiée sous la direction de Paul Masson, du Département des études, de Padma Gotur, du Département du Secrétariat, et de Timothy Lane, du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques, est destinée aux praticiens de la politique économique et présente des analyses pratiques d'un niveau relativement peu technique. Elle vise à fournir des documents analytiques de référence pour les programmes appuyés par le FMI et, plus généralement, à décrire les choix qui s'offrent aux ministères et aux banques centrales.

Le premier volume propose une sélection de *documents d'analyse et d'évaluation des politiques économiques du FMI* publiés entre 1992 et fin 1998, date à laquelle ils ont été rebaptisés *documents de synthèse*.

Une périodicité annuelle est prévue, chaque volume comprenant une sélection des documents de synthèse parus l'année précédente.

Vous pouvez vous procurer le volume I, 1999, de la série *International Economic Policy Review* (22 dollars) auprès du Service des publications du FMI (voir page 347).



On trouvera ci-après des extraits d'un récent communiqué de presse du FMI, dont le texte intégral peut être obtenu sur le site www.imf.org (rubrique «News Releases») ou à la Division des relations publiques (télécopie : (202) 623-6278).

Djibouti : FASR

Le FMI a approuvé en faveur de Djibouti un prêt de trois ans au titre de la FASR d'un montant de 19,1 millions de DTS (environ 26,5 millions de dollars) à l'appui du programme triennal de réforme économique du gouvernement engagé en juillet 1999. Le premier prêt annuel sera décaissé en trois versements, dont le premier, d'un montant équivalant à 2,7 millions de DTS (environ 3,8 millions de dollars), sera disponible sous peu. Voici des extraits de la déclaration de Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, sur les débats du Conseil d'administration.

«Les administrateurs notent avec satisfaction que les autorités de Djibouti ont décidé d'exécuter un vaste programme d'ajustement à moyen

terme au titre de l'accord FASR, visant à renforcer la politique macroéconomique et à approfondir les réformes structurelles, afin d'accélérer la croissance, d'accroître l'emploi, de réduire la pauvreté et de renforcer la position extérieure.

«Les administrateurs saluent l'intention des autorités de poursuivre une politique budgétaire rigoureuse tout en augmentant les dépenses consacrées aux programmes sociaux et à l'investissement dans les infrastructures. En particulier, notant l'importance de la réduction de la pauvreté,

Djibouti : indicateurs économiques et sociaux

	1995	1996	1997	1998 ¹	Janv.-Juin ¹ 1999	1999	2000	2001	2002
	Programme FASR								
	(Variations annuelles en pourcentage)								
PIB en prix constants	-3,6	-1,5	0,0	1,7	...	1,4	2,3	3,2	4,3
Prix à la consommation (moyenne annuelle) ²	4,5	2,6	1,6	0,1	0,0	2,0	2,0	2,0	2,0
	(En pourcentage du PIB)								
Solde des administrations publiques (base caisse)	-4,9	-4,6	-1,9	0,1	-1,2	-1,6	-3,8	-3,9	-3,3
Solde des transactions courantes	-3,5	-3,3	-2,3	-2,8	0,0	-6,2	-6,5	-6,1	-5,4
Balance globale	-2,0	-6,9	-2,4	-2,2	0,0	-2,8	-2,6	-2,4	-1,8

¹Chiffres provisoires.

²Estimations des services du FMI pour 1995-mars 1999; sur la base de l'indice officiel des prix à la consommation à partir d'avril 1999.

Sources : autorités djiboutiennes, estimations des services du FMI et données sociales et démographiques de la Banque mondiale

Publications récentes

Documents de travail (7 dollars)

- 99/105 : *Measuring Financial Development in Sub-Saharan Africa*, Enrique A. Gelbhard et Sérgio Pereira Leite
- 99/106 : *Bank Bailouts: Moral Hazard vs. Value Effect*, Tito Cordella et Eduardo Levy Yeyati
- 99/107 : *Analysis of the U.S. Business Cycle with a Vector-Markov-Switching Model*, Zennon G. Kontolemis
- 99/108 : *Bailout and Conglomeration*, Se-Jik Kim
- 99/109 : *Deconstructing Job Creation*, Pietro Garibaldi et Paolo Mauro
- 99/110 : *Foreign Exchange Queues, Informal Traders, and a Zero Premium in the Black Market: A Cape Verdean Puzzle*, Jan-Peter Olters
- 99/111 : *Firm Investment and Balance-Sheet Problems in Japan*, Toshitaka Sekine
- 99/112 : *Private Sector Consumption Behavior and Non-Keynesian Effects on Fiscal Policy*, Rina Bhattacharya
- 99/113 : *Bank Fragility and International Capital Mobility*, Enrica Detragiache
- 99/114 : *Exchange Market Pressure and Monetary Policy: Asia and Latin America in the 1990s*, Evan Tanner

99/115 : *The External Wealth of Nations—Measures of Foreign Assets and Liabilities for Industrial and Developing Countries*, Philip Lane et Gian Maria Milesi-Ferretti

99/116 : *The Relative Merits and Implications of Inflation Targeting for South Africa*, Gunnar Jonsson

99/117 : *Investment, Capital Accumulation, and Growth—Some Evidence from The Gambia 1964–98*, Christian H. Beddies

Rapports sur les États membres (15 dollars)

99/110 : Moldova — Évolution récente de l'économie

99/111 : Venezuela — Appendice statistique

99/114 : Japon — Évolution de l'économie et de la politique économique (document de référence pour le projet-pilote)

99/115 : Suède — Questions générales (document de référence pour le projet-pilote)

99/118 : Haïti — Annexe statistique (document de référence pour le projet-pilote)

99/119 : Nouvelle-Zélande — Questions générales et appendice statistique (document de référence pour le projet-pilote)

Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box XS900, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

ils soulignent la nécessité de prévoir des crédits budgétaires adéquats pour la santé, l'éducation et le filet de protection sociale.

«Les administrateurs encouragent les autorités à persévérer dans leur programme de restructuration économique, qu'ils considèrent essentiel en vue d'améliorer sensiblement la compétitivité et les résultats économiques globaux.

«Les administrateurs reconnaissent que l'ambitieux programme de réforme représente un défi majeur pour les autorités et qu'une aide financière concessionnelle en temps voulu et une assistance technique substantielle de la communauté internationale seront essentielles pour la réussite du programme.»

Résumé du programme

Le programme de réforme à moyen terme vise à mettre en place un cadre de nature à faire du secteur privé le moteur de la croissance et à améliorer les indicateurs sociaux.

Les objectifs macroéconomiques pour la période 1999-2002 sont de réaliser une croissance moyenne de

3 % du PIB réel, ainsi que de limiter l'inflation à 2 % par an et le déficit de la balance globale des paiements à 2,5 % du PIB en moyenne.

À moyen terme, la politique budgétaire a pour objectif de préserver la stabilité macroéconomique et de renforcer la position extérieure. À cet effet, les autorités pratiqueront une politique d'austérité pour limiter le déficit budgétaire à 3 % du PIB en moyenne.

Le programme de réforme structurelle inclut des réformes de la fiscalité, de l'administration des recettes et de la gestion budgétaire, ainsi que l'achèvement du programme de démobilitation; l'adoption d'un programme de mise à la retraite et une réforme de la fonction publique, qui, globalement, conduiront à une nouvelle baisse de la masse salariale.

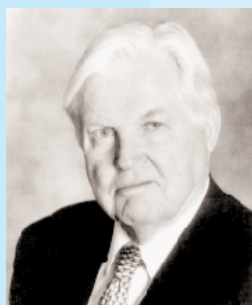
La stratégie de lutte contre la pauvreté comprend trois éléments : une accélération de la croissance, une hausse des dépenses d'éducation et de santé, et le filet de protection sociale.

Djibouti est devenu membre du FMI le 29 décembre 1978. Sa quote-part est de 15,9 millions de DTS (environ 22 millions de dollars). L'encours des crédits du FMI à Djibouti s'élève actuellement à 6,9 millions de DTS (environ 9,6 millions de dollars).

Communiqué de presse du FMI n° 99/50, 18 octobre

Le FMI félicite le lauréat du prix Nobel d'économie

La direction du FMI se réjouit de la remise du prix Nobel d'économie 1999 à Robert Mundell, professeur de l'université Columbia. Voici la déclaration de Shigemitsu Sugisaki, Directeur général adjoint du FMI, devant le Conseil d'administration du FMI, qui a été publiée le 13 octobre comme note d'information n° 99/70 (disponible aussi sur le site Internet du FMI : www.imf.org).



«J'ai le plaisir de noter que le professeur Robert Mundell, de l'université Columbia, a reçu le prix Nobel d'économie 1999. C'est un plaisir particulier pour le FMI, puisque M. Mundell a travaillé au Département des études entre 1961 et 1963. En outre, c'est pendant cette période qu'il a effectué une partie des travaux qui sont reconnus aujourd'hui, notamment la formulation du modèle Mundell-Fleming, qui s'est révélé tellement important pour nos travaux opérationnels.

M. Mundell a laissé un autre héritage : certains de ses étudiants sont devenus des membres prééminents des services du FMI. En outre, M. Mundell a été professeur invité au FMI à plusieurs reprises dans les années 90.»

Récentes publications du FMI concernant M. Mundell

- Le modèle Mundell-Fleming a d'abord été présenté dans des articles publiés dans les *Staff Papers* du FMI en mars 1962 (Mundell) et en novembre 1962 (Fleming).
 - *Optimum Currency Areas: New Developments and Policies* (1997) (15 dollars). Actes d'un symposium de décembre 1996 sur les zones monétaires optimales en l'honneur de M. Mundell et de sa contribution originale (réimprimée dans ce volume) à cette question économique, parmi tant d'autres.
 - *Inflation and Growth in China* (1996), publié sous la direction de Manuel Guitián et de Robert Mundell (25 dollars). Actes d'une conférence qui s'est tenue à Pékin en mai 1995.
- Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant au Service des publications du FMI (voir page 347).

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
18 octobre	3,67	3,67	4,17
25 octobre	3,69	3,69	4,20

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS : au 1^{er} janvier 1999, les pondérations étaient comme suit : dollar E.U., 41,3 %; euro (Allemagne), 19 %; euro (France), 10,3 %; yen, 17 %; et livre sterling, 12,4 %. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS (113,7 % actuellement) et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/external/np/tre/sdr/sdr.htm.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Utilisation des ressources du FMI (Millions de DTS)

	Pendant septembre 1999	Janvier-septembre 1999	Janvier-septembre 1998
Compte des ressources générales	713,40	8.534,31	14.079,77
Accords de confirmation	526,40	6.067,57	7.232,74
FRS	0,00	3.636,09	5.125,00
Accords élargis	187,00	1.786,34	4.690,48
FRS	0,00	0,00	675,02
FFCI	0,00	680,40	2.156,55
Accords FASR	57,41	629,09	653,39
Total	770,81	9.163,40	14.733,16

Note : FASR = facilité d'ajustement structurel renforcée.
 FFCI = facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus.
 FRS = facilité de réserve supplémentaire.
 Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.
 Source : FMI, Département de la trésorerie

Pour une vaste stratégie économique et politique qui va au-delà de l'allègement de la dette

La dette est considérée comme l'un des principaux obstacles à l'effort de développement des pays africains. Mais l'allègement de la dette ne peut à lui seul éliminer la lourde charge qui a pesé sur les pays africains au cours des vingt dernières années, ni assurer une croissance rapide et durable de nature à réduire la pauvreté.

Un séminaire organisé par le gouvernement japonais et la Banque centrale du Kenya, avec l'appui du PNUD et la collaboration du FMI et de la Banque mondiale, s'est tenu à Nairobi (Kenya) les 30 et 31 août. Cette initiative a permis aux ministres des finances et gouverneurs de banque centrale de plus de 14 pays africains, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises privées et de groupes religieux de se réunir pour rechercher des solutions aux problèmes d'endettement de l'Afrique. Y ont également participé des représentants d'institutions internationales et de gouvernements de pays donateurs et créanciers. Officiellement ouverte par Daniel arap Moi, Président du Kenya, la conférence a été présidée par Festus G. Mogae, Président du Botswana (et ancien Administrateur du FMI). Le Vice-Président était Masaru Yoshitomi, Doyen de l'Institut de la BASD.

Dans sa déclaration d'ouverture, M. Mogae qualifie d'immense le fardeau de la dette africaine. Citant les chiffres de la Banque mondiale, il a précisé que le total de la dette extérieure de l'Afrique dépasse 285 milliards de dollars, soit plus de 200 % de ses exportations. Le lourd fardeau du service de cette dette a détourné des ressources de programmes essentiels de développement (infrastructure et développement humain). Des millions de gens souffrent de la pauvreté et de privations.

Il faut trouver des solutions viables qui tiennent compte des besoins et des perspectives de l'Afrique tout en étant acceptables par la communauté internationale. Ces solutions doivent nécessairement impliquer le partage du fardeau de la dette entre prêteurs et emprunteurs et aussi tenir compte du fait que l'allègement de la dette ne pourra contribuer au développement que s'il va de pair avec une gestion économique avisée. Nous ne pouvons attendre de la communauté internationale qu'elle accepte d'aider l'Afrique à se placer sur le sentier d'une croissance plus forte que si nous faisons des efforts résolus pour nous aider nous-mêmes.

Ampleur et diversité du problème de la dette

En 1996, le FMI et la Banque mondiale ont lancé une initiative visant à alléger la dette des PPTE d'Afrique. En juin 1999, le Groupe des Sept a fait à son sommet de Cologne des propositions de renforcement de cette Initiative, qui mettent l'accent sur l'affectation des ressources dégagées par l'allègement de la dette à l'accélération du développement social. Selon G.E. Gondwe, Directeur du Département Afrique du FMI, il

semble maintenant que l'on ait de bonnes chances de trouver une solution satisfaisante au problème du surendettement des PPTE d'Afrique. Mais il n'y a pas de solution qui soit valable pour tous les pays. Même sous sa forme renforcée, l'Initiative ne serait applicable qu'à 30 des 50 pays africains. Il est donc important de reconnaître la diversité des situations d'endettement et de chercher les solutions qui conviennent le mieux à chaque pays.

M. Gondwe ainsi que plusieurs autres participants, dont Neway Gebre-ab, Conseiller du Premier Ministre de l'Éthiopie, et Earnest Ebi, Sous-Gouverneur de la Banque centrale du Nigéria, notent que la part de l'APD dans les flux de capitaux nets à l'ensemble des pays en développement a baissé pendant la période 1995-98. Cette tendance est inquiétante, parce que, même si l'Initiative PPTE permet aux pays africains de réduire le fardeau du service de leur dette et d'éliminer leur surendettement, ceux-ci continueront à avoir besoin d'un volume élevé de ressources extérieures pour financer leurs investissements. Il est donc essentiel que le contexte soit adéquat non seulement pour faciliter l'allègement de la dette, mais aussi pour favoriser le développement du secteur privé, la hausse et la plus grande efficacité des investissements et l'accélération de la croissance.

Efficacité des initiatives sur la dette

Depuis la fin des années 80, la communauté internationale a lancé plusieurs initiatives pour sortir l'Afrique subsaharienne de la trappe de la dette, note Chrysanthus B. Okemo, Ministre des finances du Kenya, mais aucune n'a donné de résultats durables. La pauvreté est toujours très répandue et profondément ancrée, et de fréquents conflits entre nations et groupes ethniques, le terrorisme et les déplacements massifs de réfugiés ont aggravé la situation d'endettement.

L'expérience décevante de ces dernières années a toutefois donné une vive impulsion à la recherche d'une nouvelle approche, selon Benno Ndulu, de la mission de la Banque mondiale en Tanzanie. Certains développements favorables des années 90 incitent à l'optimisme :

- une utilisation plus judicieuse de l'aide financière à l'appui de politiques mieux orientées;
- une action davantage axée sur le développement, notamment par l'adoption d'objectifs internationaux pour le suivi de l'utilisation de l'aide;
- une libéralisation rapide des systèmes politiques en Afrique, une plus grande acceptation de la démocratie et des pressions plus fortes en faveur de la délégation de pouvoirs aux collectivités territoriales.



M. Mogae : Trouver des solutions viables qui tiennent compte des besoins et des perspectives de l'Afrique tout en étant acceptables par la communauté internationale.

Tout en souscrivant totalement à l'Initiative PPTE, Godfrey Simasiku, Ministre adjoint des finances et du développement économique de la Zambie, note qu'il faut incorporer dans l'Initiative renforcée de nouvelles dispositions visant à accélérer le développement humain et à éradiquer la pauvreté pour la rendre plus pertinente et plus adaptée à la situation actuelle des pays en développement.

Sans un allègement de sa dette, l'Afrique subsaharienne ne saurait réduire la pauvreté qui ravage le continent, dit Gerald M. Ssendaula, Ministre des finances, du plan et du développement économique de l'Ouganda, mais c'est grâce à une gestion économique saine que les bienfaits de l'allègement seront maximisés et préservés à long terme.

Yukio Yoshimura, Administrateur du FMI pour le Japon, note que l'aide n'a pas toujours été efficace dans le passé parce qu'elle n'a pas toujours été orientée vers des activités prioritaires et génératrices de croissance et, pour ce qui est des crédits, parce qu'elle a souvent été motivée plus par des considérations commerciales que par le développement. Cependant, la réduction de la dette aurait un impact financier considérable sur les créanciers, qui pourrait peser sur les flux d'aide à l'avenir.

Développement social et allègement de la dette

Une personne sur quatre vit au-dessous du seuil de pauvreté internationale de 1 dollar par jour et l'élimination de la pauvreté est le grand défi de notre génération, déclare Peter Grant, du Ministère du développement international du Royaume-Uni. L'allègement de la dette est l'un des moyens de réduire la pauvreté et l'une des principales priorités de l'Initiative renforcée est d'intégrer la réduction de la dette aux stratégies de lutte contre la pauvreté et aux budgets nationaux. Il faut continuer de fournir des ressources aux gouvernements qui sont déterminés à lutter contre la pauvreté, en plus du surcroît de ressources dégagé par l'allègement de la dette.

La question de savoir comment la résolution des problèmes d'endettement peut le mieux contribuer à la réalisation des objectifs à long terme de développement et de réduction de la pauvreté est fondamentale dans l'étude de la relation entre l'allègement de la dette des PPTE et leur développement social, selon Jeffrey A. Katz, de la Banque mondiale. Au départ, il ne s'agit pas simplement d'axer davantage l'Initiative sur la lutte contre la pauvreté, mais bien d'intégrer l'allègement de la dette à un effort plus vaste visant à intensifier l'effet des programmes d'ajustement économique et de développement social.

Selon l'Archevêque Desmond Tutu, l'indépendance n'a pas apporté le développement et la prospérité espérés, après deux siècles d'exploitation coloniale, mais plutôt l'instabilité politique, la guerre et la misère. Cette agonie, l'Afrique la doit en grande partie à elle-même, mais elle est maintenant victime d'une forme d'esclavage nouvelle et dévastatrice : l'endettement.

Le Jubilé 2000, campagne en faveur d'une annulation de toutes les dettes, a pour but de libérer l'Afrique de cet esclavage du XX^e siècle. Monseigneur Tutu propose un processus en deux étapes, avec, dans la première, un moratoire de six mois sur tous les remboursements de dettes. Seuls obtiendraient une annulation les gouvernements qui démontreraient que les ressources publiques sont vraiment utilisées au bénéfice de la population dans un contexte caractérisé par la démocratie, la démocratisation et le respect des droits de l'homme.

Aujourd'hui, les PPTE doivent non seulement s'attaquer aux problèmes hérités du passé, ils doivent aussi relever de nouveaux défis qui menacent d'anéantir les progrès difficilement réalisés en matière de développement humain, dit Thelma Awori, Sous-Administratrice et Directrice (PNUD-Afrique). L'allègement de la dette au titre de l'Initiative doit faire partie intégrante d'une stratégie de financement plus large. Elle souligne aussi l'importance de la prise en charge et du contrôle par les pays débiteurs de la conception et de l'application de politiques macroéconomiques saines, qui prévoient des dispositifs concernant la gestion et la viabilité de la dette visant particulièrement à aider les pauvres.

Allègement de la dette et flux de ressources futurs

Soulignant l'un des thèmes souvent repris, Mouhamed El Moustapha Diagne, Ministre de l'économie, des finances et du plan du Sénégal, déclare que l'application de l'Initiative PPTE, même si elle donne lieu à un allègement plus large dans sa version révisée, ne doit pas entraîner une baisse de l'aide financière bilatérale et multilatérale. En outre, la communauté internationale doit trouver un cadre applicable aux pays qui ne sont pas admissibles à l'Initiative, mais n'en ont pas moins besoin d'un allègement de leur dette et d'une aide au développement.

Selon Kwesi Botchwey, Directeur du Programme Afrique au Harvard Institute for Development, l'Initiative de Cologne représente certes une amélioration par rapport à la version initiale, mais elle ne va pas assez loin en ce qui concerne les pays pauvres dont les efforts de développement social — en particulier dans le domaine prioritaire de la santé — sont compromis par des paiements élevés au titre du service de leur dette. Tous les PPTE ont besoin que les apports de financement nets augmentent. En conséquence, il faut réviser le cadre de l'Initiative pour y inclure l'annulation des obligations envers la Banque mondiale et le FMI (FASR), une meilleure coordination de l'action des créanciers pour assurer que l'allègement de la dette n'est pas contrebalancé par la baisse d'autres flux d'aide et l'intégration de l'allègement à un cadre de politique macroéconomique à moyen terme.

Si elles donnent lieu à un allègement immédiat, les remises de dettes en faveur de tous les pays africains posent toutefois des problèmes, en ce qu'elles menaceraient leur accès aux marchés, selon Anthony R. Boote, Sous-Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI. Toute solution

autre qu'une action uniforme de tous les créanciers, comme celle qui est prévue par l'Initiative, implique des négociations difficiles et, très probablement, de longue durée. Par ailleurs, le FMI s'attache à améliorer la FASR pour l'axer davantage sur la croissance et la réduction de la pauvreté; l'annulation des obligations FASR empêcherait l'octroi de nouveaux prêts FASR.

Le but de l'Initiative PPTE est d'alléger la dette de manière à renforcer d'autres instruments, les flux d'aide et les ressources intérieures — pour accélérer la croissance et réduire la pauvreté. Il est donc essentiel que les pays bénéficiaires utilisent les ressources libérées par l'allègement pour adopter des politiques transparentes visant à assurer une croissance tirée par le secteur privé,

Accords du FMI au 30 septembre

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
			(Millions de DTS)	
Accords de confirmation			39.577,64	13.427,54
Bosnie-Herzégovine	29 mai 1998	28 avr. 2000	77,51	24,24
Brésil ¹	2 déc. 1998	1 ^{er} déc. 2001	13.024,80	5.969,70
Cap-Vert	20 févr. 1998	31 déc. 1999	2,50	2,50
Corée ¹	4 déc. 1997	3 déc. 2000	15.500,00	1.087,50
El Salvador	23 sept. 1998	22 févr. 2000	37,68	37,68
Mexique	7 juil. 1999	30 nov. 2000	3.103,00	2.068,60
Philippines	1 ^{er} avr. 1998	31 mars 2000	1.020,79	475,13
Roumanie	5 août 1999	31 mars 2000	400,00	347,00
Russie	28 juil. 1999	27 déc. 2000	3.300,00	2.828,57
Thaïlande	20 août 1997	19 juin 2000	2.900,00	400,00
Uruguay	29 mars 1999	28 mars 2000	70,00	70,00
Zimbabwe	2 août 1999	1 ^{er} oct. 2000	141,36	116,62
Accords élargis de crédit			11.749,03	6.603,76
Argentine	4 févr. 1998	3 févr. 2001	2.080,00	2.080,00
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	19 déc. 1999	58,50	5,26
Bulgarie	25 sept. 1998	24 sept. 2001	627,62	366,12
Croatie	12 mars 1997	11 mars 2000	353,16	324,38
Indonésie	25 août 1998	5 nov. 2000	5.383,10	1.585,40
Jordanie	15 avril 1999	14 avr. 2002	127,88	117,22
Moldova	20 mai 1996	19 mai 2000	135,00	47,50
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	454,92	341,18
Panama	10 déc. 1997	9 déc. 2000	120,00	80,00
Pérou	24 juin 1999	31 mai 2002	383,00	383,00
Ukraine	4 sept. 1998	3 sept. 2001	1.919,95	1.207,80
Yémen	29 oct. 1997	1 ^{er} mars 2001	105,90	65,90
Accords FASR			3.901,95	2.122,25
Albanie	13 mai 1998	12 mai 2001	45,04	23,69
Arménie	14 févr. 1996	20 déc. 1999	109,35	20,93
Azerbaïdjan	20 déc. 1996	24 janv. 2000	93,60	11,70
Bénin	28 août 1996	7 janv. 2000	27,18	10,87
Bolivie	18 sept. 1998	17 sept. 2001	100,96	67,31
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	33,53
Cameroun	20 août 1997	19 août 2000	162,12	36,03
Côte d'Ivoire	17 mars 1998	16 mars 2001	285,84	161,98
Éthiopie	11 oct. 1996	22 oct. 1999	88,47	58,98
Gambie	29 juin 1998	28 juin 2001	20,61	17,18
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	155,00	132,84
Guinée	13 janv. 1997	12 janv. 2000	70,80	23,60
Guyana	15 juil. 1998	14 juil. 2001	53,76	35,84
Haïti	18 oct. 1996	17 oct. 1999	91,05	75,88
Honduras	26 mars 1999	25 mars 2002	156,75	96,90
Macédoine	11 avr. 1997	10 avr. 2000	54,56	27,28
Madagascar	27 nov. 1996	27 juil. 2000	81,36	40,68
Malawi	18 oct. 1995	31 oct. 1999	50,96	7,64
Mali	6 août 1999	5 août 2002	46,65	39,90
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	36,42
Mongolie	30 juil. 1997	29 juil. 2000	33,39	21,89
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	58,80	50,40
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2001	148,96	53,82
Ouganda	10 nov. 1997	9 nov. 2000	100,43	26,78
Pakistan	20 oct. 1997	19 oct. 2000	682,38	417,01
République centrafricaine	20 juil. 1998	19 juil. 2001	49,44	32,96
République kirghize	26 juin 1998	25 juin 2001	73,38	43,00
Rwanda	24 juin 1998	23 juin 2001	71,40	47,60
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2001	107,01	57,07
Tadjikistan	24 juin 1998	23 juin 2001	100,30	53,34
Tanzanie	8 nov. 1996	7 févr. 2000	181,59	0,00
Yémen	29 oct. 1997	28 oct. 2000	264,75	114,75
Zambie	25 mars 1999	24 mars 2002	254,45	244,45
Total			55.228,62	22.153,55

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

Note : FASR = facilité d'ajustement structurel renforcée.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie

Les accords élargis visent à résoudre les problèmes de balance des paiements dus à des facteurs structurels.



Ian S. McDonald
Rédacteur en chef
Sara Kane · Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices

Philip Torsani
Maquettiste
Victor Barcelona
Graphiste

Édition française
Division française
Bureau des services linguistiques
Marc Servais
Traduction
M. Rossignol-Winner
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial de *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, International Monetary Fund, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box XS900, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Télécopie : (202) 623-7201. Adresse électronique : publications@imf.org.

ainsi qu'une vaste stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Joseph Wanjui, homme d'affaires kényen, souligne aussi qu'il est fondamental que le secteur privé soit le moteur d'une croissance élevée et durable et de la réduction de la pauvreté. Pour éviter les erreurs du passé et garantir les progrès futurs, il doit y avoir un engagement local à l'égard des réformes économiques et politiques nécessaires. Toutes les ressources disponibles doivent être utilisées de façon transparente et efficace. Ce n'est que dans un tel contexte de bonne gestion publique que l'entreprise privée et l'investissement intérieur prospéreront et attireront les capitaux privés étrangers.

Une bonne gestion publique

Le temps est révolu où les donateurs remettaient un chèque en blanc aux gouvernements politiquement bien disposés sans aucune condition, dit Micah Cheserem, Gouverneur de la Banque centrale du Kenya. L'Afrique paie toujours le prix de ces apparentes largesses.

En Afrique, les dernières décennies se sont caractérisées par l'absence d'élections libres et équitables, les guerres civiles, la corruption, coûteuse pour les entreprises, et un effondrement général de l'état de droit. Mais, ces dernières années, un programme d'action a été mis sur pied et engagé par nombre de pays africains. Ses éléments sont :

- lutte contre la corruption;
- renforcement de la démocratie et des principes démocratiques;
- compression des effectifs dans la fonction publique;
- limitation de la durée des fonctions publiques essentielles;
- élimination des contrôles économiques;
- privatisation des entreprises publiques;
- établissement et respect des codes de conduite;
- accroissement de l'efficacité du système judiciaire.

Les bienfaits économiques d'une bonne gestion publique sont manifestes. Elle assure une meilleure utilisation des ressources, dont dépend la croissance économique. Les finances publiques s'améliorent, allégeant ainsi le fardeau du service de la dette, tandis que le chômage et la pauvreté reculent.

La mauvaise gestion publique a été sans conteste un obstacle à l'expansion économique du monde en développement, a dit Cyril Enweze, Vice-Président de la BafD, et explique en grande partie l'incapacité des gouvernements de mener à bien les réformes économiques et de s'attaquer avec efficacité au problème de l'endettement.

La question d'une bonne gestion publique aux fins d'un emploi productif des ressources doit être abordée au niveau national et international. Au niveau national (gouvernements et société civile), les éléments essentiels sont la responsabilité, la transparence, la lutte contre la corruption, une gestion participative et un cadre juridique et judiciaire efficace. Au niveau international, l'aide doit prendre la forme de conseils, ainsi que d'une assistance technique et financière.



Mgr. Tutu : Trois conditions pour l'allègement de la dette : démocratie, démilitarisation et respect des droits de l'homme.

Il est clair que la croissance à long terme est fonction d'un ensemble de facteurs, dont la dotation en ressources, l'environnement économique international, les réformes sociales et politiques, une politique économique appropriée et surtout la bonne gestion des affaires publiques.

Conclusion

Le Président Mogae note que plusieurs thèmes sont ressortis des débats :

- L'allègement de la dette à lui seul n'est pas la panacée pour les problèmes de développement de l'Afrique. Il doit faire partie d'une stratégie intégrée visant à encourager la croissance et le développement social.
- Les pays africains devront réduire à terme leur dépendance à l'égard de l'APD, mais, dans l'immédiat, ils en ont encore besoin. L'allègement de la dette ne doit donc pas être considéré comme un substitut de ces apports d'aide.
- L'allègement de la dette doit être adapté à la situation particulière de chaque pays; le renforcement prévu de l'Initiative en faveur des PPTE constitue un pas dans la bonne direction, en particulier l'intégration de la dimension sociale et de la réduction de la pauvreté dans son cadre d'action.
- Les pays devront justifier leur demande d'aide supplémentaire par une bonne gestion des affaires publiques, le respect de l'état de droit et l'élimination de la corruption. ■

Le compte rendu de ce séminaire sera publié au début de l'année prochaine.